



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Inter-départementale de Football

www.footfsgtidf.org

Aux responsable des équipes de foot à 11
Aux arbitres officiels

Pantin, le 19 mars 2021

Objet : Fin des championnats 2020/2021 et mesures de soutien aux clubs

Cher Ami, Cher Dirigeant,

La ligue Ile de France FSGT, ses comités et les commissions de gestion des championnats de football sont au regret d'acter officiellement la fin des championnats pour la saison 2020/2021. La dégradation de la situation sanitaire et les dernières mesures annoncées laissent peu d'espoir quant à une reprise des championnats sous quelque forme que ce soit, le nombre de dates au calendrier se réduisant de semaine en semaine.

Les clubs seront prochainement consultés à propos des conséquences réglementaires et sportives de la fin des championnats. Saison blanche ou non ? Reprendre les calendriers à partir des journées jouées ? Nous prendrons en compte le point de vue des clubs et reviendrons vers vous pour vous informer des dispositions qui auront été prises.

Concernant les mesures d'accompagnement des clubs et des adhérents : la fédération, ses ligues régionales et ses comités vont décider des mesures d'aides aux clubs lors de la prochaine AG fédérale les 9 et 10 avril prochains. Nous nous dirigeons probablement vers un dispositif d'avoirs¹ sur les cotisations et affiliations en direction des clubs qui étaient affiliés et qui ont des licences pour la saison 2020/2021. En complément, des avoirs seront aussi appliqués et proposés sur les engagements qui auront été payés pour la saison 2020/2021.

Nous ne pouvons pas vous annoncer de chiffres dès maintenant. Le détail des mesures d'accompagnement et la hauteur des aides vous seront communiquées par vos comités et vos commissions de gestion des championnats fin mai - début juin, afin que chaque club puisse anticiper sur son budget prévisionnel de la saison prochaine.

La difficulté pour la fédération et ses structures réside dans la double contrainte suivante : Aider les clubs et leurs adhérents dans le contexte de la crise sanitaire et sociale qui en découle ET en même temps garantir les moyens d'action et la pérennité de la fédération pour les années à venir².

Enfin, il est possible que les contraintes sanitaires s'assouplissent fin mai ou en juin. Dans ce cas-là, nous nous tenons prêts à organiser des formes de tournois amicaux ou des plateaux et nous ne manquerons de vous tenir informés. L'objectif étant d'aider les clubs qui auront le plus souffert des contraintes sanitaires à reconstruire du lien avec leurs joueurs en leur permettant de rencontrer d'autres clubs. Si des clubs proposent des tournois, nous ne manquerons pas non plus d'en faire la promotion.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour préparer les suites, nous vous prions de croire, Cher Ami, Cher Dirigeant, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Commission Inter-départementale de Football Île-de-France

- 1 Un crédit que les clubs pourront utiliser pour régler leurs cotisations la saison prochaine.
- 2 Pour information, les pertes financières des contraintes sanitaires sur la pratique sportive sont estimées à 3,2 Millions d'euros à l'échelle de toute la fédération (fédération, ligues et comités) sur un budget total de 4,5 Millions d'euros. Avec une baisse des licences de 45% en 2020/2021. Les principales ressources de la fédération : les cotisations et affiliations, les engagements dans les compétitions et pour 25% environ des subventions. Les principales dépenses : les forces humaines salariées, les frais d'organisations des compétitions, initiatives et formations. Comme pour toute association, les résultats financiers excédentaires sont reversés dans le fond associatif et servent à garantir la pérennité du projet associatif et investir dans les projets. Pas de dividendes, pas d'actionnaire à rémunérer. Une association n'a pas vocation à faire des bénéfices.